

EXTRAITS DES RAPPORTS DE M. E. ORMAN

Ingénieur en chef, Directeur du 2^{me} Arrondissement des Mines, à MonsSUR LE 1^{er} ET SUR LE 2^{me} SEMESTRE 1900*Charbonnage de Bray. — Sondage.*

[62224]

Un arrêté royal du 25 janvier 1900 a autorisé le partage de la concession de Maurage-Bray et Bousoit en deux parties : l'une au Nord, portant le nom de concession de Maurage et Bousoit, comprend 750 hectares, et l'autre, au Sud, appelée concession de Bray, a une superficie de 650 hectares.

Dans cette dernière concession on a, non loin de l'église de Bray, entrepris un sondage qui a recoupé les terrains ci-après désignés :

Terrains	Epaisseurs	Profondeurs	Observations
Terre végétale, limon, sable	10,00	10,00	
Craie blanche	86,80	96,80	
Argile plastique	0,40	97,20	
Silex avec sable	2,80	100,00	
Silex noir	3,90	103,90	
Dièves	5,95	109,85	
Schiste houiller (mur)	1,00	110,85	Terrains presque verticaux
Charbon	3,95	114,80	
Schiste	0,30	115,10	»
Schiste	20,75	135,85	»
Charbon	0,15	136,00	»
Schiste	5,00	141,00	»
Charbon	0,37	141,37	»
Schiste dur	0,35	141,72	»
Schiste	29,08	170,80	»
Schiste dérangé	0,20	171,00	
id	10,00	181,00	
id	0,35	181,35	

Schiste	6,09	187,44	pente 45°
id	0,30	187,74	
id	3,71	191,45	
id	0,15	191,60	pente 10°
id	7,55	199,15	
Grès tendre	7,35	206,50	
Schiste	11,42	217,92	
Schiste dérangé plat	0,35	218,27	
Schiste	17,73	236,00	
id	9,70	245,70	
id	0,30	246,00	
id	3,90	249,90	
id	0,10	250,00	terrains plats
id	11,50	261,50	
id	4,50	266,00	
Grès	5,80	271,80	
Schiste	6,80	278,60	
Grès	3,85	282,45	
Schistes noirs	0,20	282,65	
Grès dur	21,45	304,10	
Schiste	1,85	305,95	pente 50° environ
Grès	3,05	309,00	trace de charbon sous le grès
Schiste assez dur	5,20	314,20	
Schiste noir	1,60	315,80	traces de charbon à 315,80.
Schiste	7,00	322,80	
Schiste noir	0,15	322,95	
Schiste tendre	13,65	336,60	

Le sondage a été abandonné à cette profondeur en octobre 1900.

M. Albert Ledent, directeur-gérant de Maurage, écrit au sujet de ce sondage :

« Les banes du houiller sont très inclinés. Jusque 170 mètres de profondeur, l'inclinaison est de 75 à 80°; à 187 mètres, la pente diminue; elle est alors d'environ 45°; à 191 mètres, elle est d'environ 10°. Les terrains restent plats jusque vers 270 mètres de profondeur, mais dans la passe de 170 à 250 mètres, on a traversé des terrains dérangés à plusieurs reprises, lesquels semblent indiquer le passage des failles. A 300 mètres l'inclinaison paraît de nouveau d'environ 50°. Les grès micassés traversés en dernier lieu sont très caractéristiques. On les rencontre dans le même aspect dans les mines voisines

du centre-sud. Le sondage, par suite des fortes inclinaisons au-dessus et au-dessous des dérangements signalés plus haut, n'a recoupé qu'une partie de stampe relativement peu importante, ce, du reste, à quoi on devait s'attendre dans les allures en dressant supposées à Bray.

» *Résultats.* — Le sondage, par la recoupe de la première veine à 114^m80, a démontré l'existence de charbon très gras (29 % de matières volatiles) en allure renversée (dressants), mode de gisement constaté à Péronnes et à Ressaix.

» A 141^m80 de profondeur, on a recoupé une veinette donnant du charbon à 28 % de matières volatiles.

» Des traces de charbon gras ont été rencontrées à 117, 218, 272 et 305 mètres de profondeur, ce qui démontre la continuation en profondeur des terrains de la série grasse. »

M. l'ingénieur des mines Stassart écrit de son côté :

« Le sondage de Bray a traversé, avant d'atteindre le bassin houiller, 109^m85 de morts-terrains ne contenant pas de sables bouillants, et ne comprenant, comme couche difficile à traverser, que 6^m70 de banc de silex.

» Dans le terrain houiller, le sondage a rencontré tout d'abord 78 mètres de banc fortement incliné (75 à 80°) en allure renversée; ensuite 107 mètres de strates peu inclinées (10 à 20°); enfin 32 mètres de terrains en pente plus accentuée (45°).

» D'après l'examen des échantillons (douze témoins) relevés à différentes profondeurs, les terrains sont notablement dérangés, particulièrement dans la partie centrale du sondage.

» A la profondeur de 114^m80, soit à 5 mètres sous les morts-terrains, on a rencontré une couche dont la puissance n'a pu être déterminée en raison de son allure presque verticale, et dont le charbon, analysé par M. Mirland, professeur de chimie à l'École des mines du Hainaut, a donné la composition suivante :

» Humidité à 100°	1.090
» Matières volatiles sur substances desséchées . .	27.910
» Cendres id.	9.897
» Souffre id.	traces.

» Ces résultats ont été confirmés par une analyse faite par les soins de la direction des charbonnages de Mauraige.

» A 141^m80, soit à 32 mètres sous les morts-terrains, un passage de charbon de 0^m37 d'épaisseur a permis de prélever un échantillon qui, analysé aux charbonnages de Maurage, a accusé une teneur de 28 % de matières volatiles.

» Quelques traces de charbon gras y ont encore été rencontrées en divers points du sondage. »
